

## Le surendettement à La Réunion en 2020

Un recours moins important qu'en métropole, mais des ménages en situation plus précaire

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie une analyse synthétique du surendettement à La Réunion en 2020.**

### En 2020, le nombre de dossiers de surendettement diminue avec le confinement

1 102 dossiers de surendettement ont été déposés en 2020 à l'IEDOM qui assure le secrétariat de la commission de surendettement. Ce nombre est en baisse de 15 % sur un an, en raison des restrictions de déplacement pendant la période de confinement. Le montant des dettes est inférieur à 16 000 euros pour la moitié des dossiers.

Sur ces dernières années, le nombre de ménages surendettés réunionnais évolue autour de 1 200 dossiers par an. Leur part dans la population est plus faible à La Réunion qu'en métropole, alors que la population y est plus pauvre. Ce paradoxe apparent peut s'expliquer par des spécificités socioculturelles réunionnaises (notamment une solidarité familiale ou communautaire plus forte). Par ailleurs, les ménages à faibles revenus, plus nombreux à La Réunion, ont moins accès au crédit bancaire (qui nécessite un minimum de solvabilité) majoritairement présent dans les situations de surendettement.

### Moins d'accumulation de crédits à la consommation, mais plus de difficultés face aux charges courantes

Si le nombre de dossiers progresse peu ces dernières années, les situations qu'ils dépeignent évoluent. On constate notamment une baisse des situations de surendettement liées à l'accumulation de crédits à la consommation depuis dix ans. En 2020, 58 % des dossiers présentent au moins une dette à la consommation à La Réunion, contre 78 % en 2011. Dans l'Hexagone cette proportion est plus élevée (74 % en 2020), en baisse également sur dix ans. Ces évolutions reflètent les actions menées pour réduire le risque de surendettement par les crédits à la consommation (lois Lagarde 2010 et Hamon 2014).

En revanche, les dettes de charges courantes sont en hausse, révélant des difficultés accrues pour certains ménages à faire face aux charges de la vie quotidienne. Ces dettes (loyers impayés, impôts, factures etc.) sont présentes dans 9 dossiers de surendettement sur 10 en 2020. L'endettement moyen lié à ces dettes a doublé depuis 2011 passant de 3 700 euros à 7 500 euros en 2020.

### La typologie des ménages surendettés témoigne de la vulnérabilité d'une partie de la population

Au fil des années, la procédure de surendettement se concentre sur des personnes plus fragiles financièrement. Ceci est plus marqué à La Réunion, reflétant une plus grande précarité de la population. La proportion de chômeurs parmi les personnes surendettées est ainsi deux fois plus élevée sur l'île que sur l'Hexagone (49 % contre 26 % en 2020) à l'image du taux de chômage global. Cette situation se reflète sur les capacités de remboursement : 63 % des ménages surendettés réunionnais n'ont ainsi aucune capacité de remboursement en 2020, contre 50 % en métropole.

Cette fragilité financière concerne par ailleurs davantage les femmes seules qui représentent 45 % des ménages surendettés à La Réunion (dont 27 % des mères seules avec enfant contre 18 % en métropole) contre 29 % pour les hommes seuls et 22 % pour les couples.

**Pour lire <https://www.iedom.fr/la-reunion/publications/etudes-thematiques/>**

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

Contact presse : [etudes-reunion@iedom-reunion.fr](mailto:etudes-reunion@iedom-reunion.fr) ou par tél. au 02 62 90 71 23

# LE SURENDETTEMENT À LA RÉUNION EN 2020

**1 102** DOSSIERS DÉPOSÉS SUR L'ANNÉE

-15 %  
sur un an

**34,2 M€**

ENDETTEMENT GLOBAL

dont 71% de dettes financières

**16 000€**

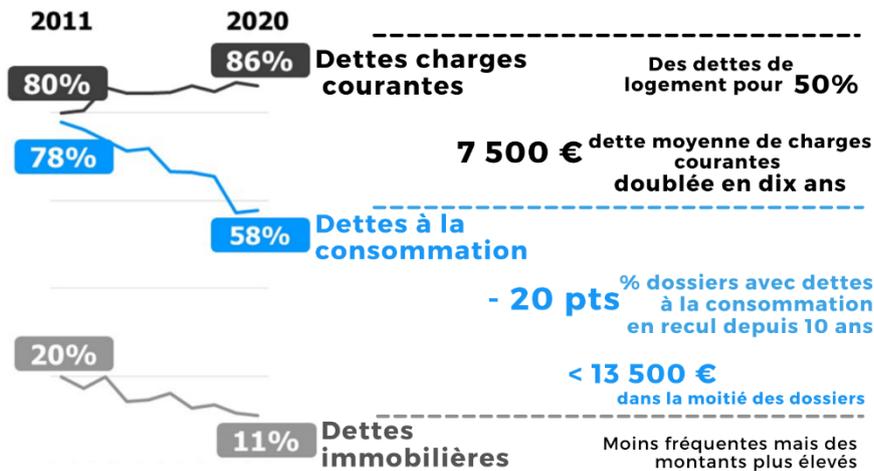
DETTE MEDIANE



**MOINS DE CRÉDITS À LA CONSOMMATION  
MAIS PLUS DE DIFFICULTÉS FACE AUX CHARGES COURANTES**

## Dettes présentes dans les situations de surendettement

% de dossiers contenant au moins une de ces dettes



## LA TYPOLOGIE DES MÉNAGES SURENDETTÉS TÉMOIGNE DE LA VULNÉRABILITÉ D'UNE PARTIE DE LA POPULATION

UN MOINDRE RECOURS À LA RÉUNION



2,0

**1,6**

DOSSIER DE SURENDETTEMENT POUR 1 000 HABITANTS

DES SITUATIONS PLUS PRECAIRES



50%

**63 %**

N'ONT AUCUNE CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT

LES MÈRES SEULES PLUS EXPOSÉES AU RISQUE DE SURENDETTEMENT



18%

**27 %**

SONT DES FEMMES SEULES AVEC ENFANTS

UNE SITUATION QUI PEUT CONCERNER TOUS LES ÂGES



20%

**22 %**

DES SURENDETTES ONT ENTRE 18 ET 35 ANS